
La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices extraordinaires et titulaires. — II Avis officiel. — III Aux prières. — IV Appel de Mgr Paul Bruchesi, archevêque de Montréal, en faveur des incendiés de la Pointe-Claire. — V Correspondance romaine. — VI Voyage en Alaska (suite). — VII Saint Jean-Baptiste de la Salle. — VIII Chronique diocésaine. — IX Consultation.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Saint-Luc. — *Dimanche, le 3.* — Visite pastorale.
Chambly. — *Lundi, le 4.* — Visite pastorale.
Saint-Basile. — *Mercredi, le 6.* — Visite pastorale.
Saint-Bruno. — *Jeudi, le 7.* — Visite pastorale.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 17 juin

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire du Saint-Sacrement: (Howick).

AVIS OFFICIEL

LES catholiques de West Mount sont priés d'assister à une assemblée qui se tiendra à l'Académie Saint-Paul, dimanche, le 10 juin, à 4 heures de l'après-midi, dans le but d'examiner la question de l'érection d'une paroisse en ce quartier. Mgr l'archevêque assistera à cette assemblée.

AUX PRIÈRES

M. l'abbé Joseph-Tancrede Archambault, ancien curé de Sainte-Monique, décédé à L'Assomption.

M. Denis Lamarche, notaire, décédé à Saint-Roch-de-l'Achigan.

APPEL DE MGR PAUL BRUCHESI

Archevêque de Montréal

En faveur des incendiés de la Pointe-Claire

Saint-Jacques-le-Mineur, le 24 mai 1900.

Au cours de nos visites pastorales.

Aux catholiques de l'île de Montréal.

Nos très chers frères,

NOUS avons appris, au cours de nos visites pastorales, le terrible incendie qui vient de dévaster le village de la Pointe-Claire.

C'est une nouvelle épreuve qui suit de près celle dont nos compatriotes de Hull et d'Ottawa ont été affligés.

Vingt-trois maisons ont été détruites ; dix-huit familles se trouvent sans logement ; les pertes totales s'élèvent, nous dit-on, à \$125,000, et sont loin d'être couvertes par les assurances.

Un comité de secours a été immédiatement formé à la Pointe-Claire, pour venir en aide aux victimes. Ce comité nous a écrit et nous prie de faire appel à la charité des catholiques de l'île de Montréal.

Il nous paraît impossible de ne pas nous rendre à cette prière, et malgré ce que vous avez fait tout récemment pour les incendiés de Hull et d'Ottawa, nous n'hésitons pas un instant à vous demander de secourir de pauvres affligés.

Ces affligés sont particulièrement nos frères ; ayez pitié d'eux. Montrez que la charité chrétienne est inépuisable et que les malheurs ne peuvent pas la lasser. Vos aumônes faites dans les circonstances actuelles auront, aux yeux de Dieu, le plus grand mérite.

En conséquence, nous demandons à messieurs les curés et aux recteurs des églises de l'île de Montréal de faire une quête spéciale, dimanche prochain, le 27, en faveur des incendiés de la Pointe-Claire, quête dont ils voudront bien envoyer le montant immédiatement à M. le procureur de l'archevêché.

Si d'autres paroisses de l'île ont été touchées par la même calamité fraternelle, les en remerciant. Confiant qu'en votre générosité, dévouement et plus, nous vous prions de nous adresser votre contribution plus cor-

Par mail

CO

Rome, le 9 mai



Le Souverain Pontife, à l'occasion de la descente des pèlerins

et chaque fois bénédiction des audiences aux pèlerins de leur diocèse.

Parmi ceux-ci l'archevêque de la ville de Rome, le cardinal de la Scuoale Pie, qui a obtenu d'une distinction et d'une distinction l'ordre étant mort. Parmi ceux-ci l'archevêque de la ville de Rome, le cardinal de la Scuoale Pie, qui a obtenu d'une distinction et d'une distinction l'ordre étant mort. Parmi ceux-ci l'archevêque de la ville de Rome, le cardinal de la Scuoale Pie, qui a obtenu d'une distinction et d'une distinction l'ordre étant mort.

— On ne parle pas de la ville de Rome, le cardinal de la Scuoale Pie, qui a obtenu d'une distinction et d'une distinction l'ordre étant mort.

Si d'autres paroisses du diocèse désirent se joindre aux paroisses de l'île de Montréal, dans cette œuvre de charité fraternelle, nous ne pourrions que les en féliciter et les en remercier.

Confiant que notre appel sera entendu et que votre générosité, désormais proverbiale, s'affirmera une fois de plus, nous vous donnons à tous, nos très chers frères, notre plus cordiale bénédiction.

† PAUL, arch. de Montréal.

Par mandement de Mgr l'archevêque,

ÉMILE ROY, ptre, *chancelier*.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 9 mai 1909.



Le Souverain-Pontife continue à accorder des audiences aux pèlerins qui arrivent de plus en plus nombreux. Le pape descend, en moyenne, deux fois par semaine à Saint-Pierre et chaque fois bénit de 15 à 20,000 personnes. Outre cela il accorde des audiences aux évêques qui viennent à Rome pour les affaires de leur diocèse.

Parmi ceux-ci l'archevêque de Florence, Mgr Mistrangelo, de l'ordre des *Scuole Pie*, que l'on appelle encore piaristes, a été l'objet d'une distinction toute spéciale. Le Rév. P. Mauro Ricci, général de l'ordre étant mort, le Souverain-Pontife, au lieu de convoquer le chapitre général, a voulu que l'archevêque de Florence prit dans ses mains les rênes de cet ordre, et en ajouta le gouvernement à celui de son archidiocèse. Et ce diocèse est considérable, car il a une population de 426,000 habitants et l'archevêque a sous sa juridiction 479 paroisses. La marque de confiance que vient de donner le Souverain-Pontife à l'archevêque de Florence est le plus bel éloge du jeune prélat. Je dis jeune, avec raison, car il n'a que 48 ans, et avait été nommé à 41 ans évêque de Pontremoli.

— On ne parle pas encore de consistoire pour la création des cardinaux. Il est cependant un personnage dont le nom circule déjà avec une grande insistance. C'est l'archevêque de Cracovie, Mgr Jean

Kniaz de Kozielslo Puzyna, qui, avant d'entrer dans les ordres, avait été, comme le regretté cardinal Schonborn, officier distingué de cavalerie dans l'armée autrichienne. Cette présentation aurait été faite par l'empereur d'Autriche qui estime grandement le prélat.

— Nous aurons avant la canonisation le consistoire habituel, où les cardinaux, les archevêques et évêques présents à Rome donneront leur vote. S'ils sont aussi nombreux qu'en 1897, on se contentera de leur demander seulement un *placet*, car la lecture de tous ces *voluntés*, pour courts qu'on les suppose, prendrait plusieurs heures. Les invitations ont été déjà lancées par la Sainte Congrégation du Concile. Sont obligés d'y assister tous les évêques qui relèvent de la métropole de Rome ; les autres évêques d'Italie sont simplement invités et viennent s'ils le veulent. La province ecclésiastique de Rome est censée s'étendre à cent milles autour de la capitale ; et les évêques qui se trouvent dans ce rayon doivent, s'ils ne peuvent venir, faire valoir leurs motifs à la Congrégation du Concile. On attend beaucoup d'évêques et on compte que leur nombre sera au moins égal à celui de ceux qui se trouveront réunis à Rome, il y a trois ans, pour une circonstance analogue.

— Les travaux marchent rapidement à Saint-Pierre, pour la décoration de la basilique. On y inaugurera, pour la première fois, l'éclairage électrique pour la gloire qui est au-dessus de la chaire ; et l'usine du Vatican fournira l'énergie électrique suffisante. Les cierges, placés sur la grande corniche qui court autour de Saint-Pierre, et ceux des lustres ou grands lampadaires, seront au nombre de 5,000.

— Je ne veux point dès maintenant décrire le rite de ces belles fêtes, réglé par une tradition depuis longtemps fixée ; mais c'est une des plus belles solennités que puisse voir l'Eglise catholique. Le premier exemple de canonisation faite par les papes, fut celle de saint Udalric, évêque d'Augsbourg, mort en 973 et canonisé 20 ans plus tard par Jean XVI. Depuis cette époque, ce rite est allé en se développant successivement ; des cérémonies symboliques ont accompagné la proclamation de la sainteté, et toute la tradition de l'Eglise a été enfin codifiée par l'immortel Benoit XIV, dans son grand ouvrage *De canonizatione Sanctorum*.

— Pendant que l'Eglise ouvre ses portes à deux nouveaux saints, le Sénat italien veut lui arracher le mariage religieux en donnant la

préséance au mariage civil en face de l'athée en face de la sainte ne sur les saints de l'homme, et e religieux pour tu jet toutefois ne les sénateurs qui séculaire de l'Eglise quels catholiques une nouvelle pre la Chambre fran par conséquent le lui, comme pour nemi. "

V

NOTRE dé
semaine
Des

dant à modifier
de voyageurs, par
way, l'ouverture d

Les plus press
fatigues ils eurent
un jour une idée,
Rien que le souve
Enfin le 21 juin
bateau.

Quelques instan
bien nous donner
céleste viatique d'

Skagway. — De
étape, Skagway,

préséance au mariage civil. Le but des sectaires est d'affirmer l'état athée en face de l'Eglise, proclamer la suprématie de la loi humaine sur les saints canons, remplacer la parole de Dieu par celle de l'homme, et enfin arriver à détourner les peuples du mariage religieux pour tuer la vie chrétienne jusque dans sa source. Le projet toutefois ne passe point sans contestation. Et, chose curieuse, les sénateurs qui ne veulent pas troubler l'harmonie quinze fois séculaire de l'Eglise, qui sont simplement catholiques (et encore quels catholiques), sont traités, par les opposants, de cléricaux. C'est une nouvelle preuve de la vérité que proclama un jour M. de Mun à la Chambre française : " Le cléricisme, c'est le catholicisme " ; et par conséquent le mot de Gambetta n'était qu'un leurre, car pour lui, comme pour tous les francs-maçons : " Le catholicisme, c'est l'ennemi. "

DON ALESSANDRO.

VOYAGE EN ALASKA

(Suite)

En route pour Dawson

NOTRE départ de Juneau devait s'effectuer dans les premières semaines de juin.

Des circonstances incontrôlables nous obligèrent cependant à modifier notre itinéraire. Ce fut heureux ; car des milliers de voyageurs, partis avant nous, se virent forcés d'attendre, à Skagway, l'ouverture de la navigation sur le lac Summit.

Les plus pressés durent le cotoyer à pied et à cheval. Que de fatigues ils eurent à surmonter ! Mme juge Dugas nous en donna un jour une idée, elle qui fut obligée de se rendre ainsi à *Loy Cabin*. Rien que le souvenir de ce récit nous cause encore de vives émotions.

Enfin le 21 juin, à 6 heures du matin, on signalait l'arrivée du bateau.

Quelques instants avant le départ, le révérend Père René voulut bien nous donner la sainte communion, que nous reçûmes comme le céleste viatique d'un long et pénible voyage.

Skagway. — Des 10 heures, nous touchions au terme d'une première étape, Skagway, jolie petite ville américaine, née d'hier, mais qui

compte déjà 3,000 à 4,000 habitants et 700 à 800 maisons bordant des rues assez larges. Le voyageur est tout surpris d'y trouver des magasins aussi bien approvisionnés que ceux des grandes villes. Les constructions sont en bois, les plus belles lambrissées et peintes.

Nous ne fûmes pas longtemps étrangères à Skagway. La famille Moore, que Sœur Marie-Praxède avait connue autrefois à New Westminster, envoya quelqu'un au-devant de nous, et nous pressa de prendre chez elle tout le repos dont nous avons besoin.

M. Moore est pour ainsi dire le seigneur de la ville, qui lui appartient en grande partie.

Nous quittons Skagway dès le lendemain, à destination de Summit, en petits wagons à vapeur.

Pratiquée sur le flanc d'une chaîne de montagnes, la voie ferrée les contourne et les gravit jusqu'à la hauteur de 11,700 pieds. A certains endroits, les rails sont posés sur de gigantesques chevalets : on dirait une corniche dominant un précipice, au fond duquel bouillonne un torrent tout blanc d'écume.

De l'autre côté, on aperçoit une route étroite appelée le *Dalton Trail* ; des centaines de voyageurs y ont trouvé la mort. Chargés de lourds bagages, ils s'épuisaient vite et contractaient des maladies mortelles à vouloir franchir ces montagnes abruptes.

Summit. — A Summit, le capitaine Healy nous invite à prendre le dîner sous une tente, bien propre, où nous sommes servis comme dans les grands hôtels.

Le repas terminé, nous nous remettons en route.

La perspective d'une excursion sur un lac de six à sept milles est généralement fort agréable. Celui sur lequel nous allons voguer, déroule sa nappe verte sur une cime extrêmement haute, d'où son nom de *Summit Lake*. La glace qui le recouvrait, il y a quelques jours à peine, était si épaisse qu'il fallût la briser au moyen de la dynamite, pour livrer passage aux bateaux.

Aujourd'hui encore, il faut s'y frayer un chemin à travers des amas de glaces flottantes. C'est en vain que notre vapeur se lance à toute force contre cette armée de glaçons ; il est souvent obligé de reculer, puis de reprendre son élan, pour broyer cette étincelante barrière de cristal.

Log Cabin. — Arrivées à *Log Cabin*, de grandes et bonnes voitures à trois sièges nous attendent. Les chemins sont mauvais et pier-

reux ; mais les chemins, nous avons
City (1).

Bennett City. — Un petit groupe de tentes qu'on nomme *Palace* bon bifteck, bon pain pour réjouir des voyageurs. De Bennett à Mendenhall, le chemin à vapeur sur les lacs et le gouvernement américain, d'importants trafics de bateaux d'y naviguer.

Canadian Development Company, sur le lac Bennett, sur le lac Bennett, on reconnaît de la *Company*, portant sur *C. D. C.*

Ce poste compte ci-tures de la gendarmerie. C'est là que se fait son. Ils doivent enre

\$250.00 au moins, et Ces formalités sont part autrement.

Un jeune mineur, i l'eut appris à ses dépens française.

Comme le fonctionnaire son argent, l'infair embarrassé, le tour exhiba tout son avoir : ... moins deux zéros !

— Vous n'irez pas !
— Mais, monsieur..

(1) Dans le cours de Summit s'est prolongé ; tion, que nous apprécia-

reux ; mais les chevaux vont bon train. Après trois heures de marche, nous avons franchi une douzaine de milles et atteint *Bennett City* (1).

Bennett City. — Le nom de cité paraît pompeux, appliqué à ce petit groupe de tentes et de cabanes. Il y a même une de ces tentes qu'on nomme *Palace Hotel*. En fait, on n'y est pas trop mal servi : bon bifteck, bon pain, du beurre, du thé, c'est plus qu'il n'en faut pour réjouir des voyageurs affamés.

De Bennett à *Miles Canyon*, le voyage se continue en bateau à vapeur sur les lacs Bennett, Tagish et Marsh.

Le gouvernement d'Ottawa a fait faire ici, au cours de l'été dernier, d'importants travaux pour endiguer les eaux et permettre aux bateaux d'y naviguer sans s'échouer sur les bancs de sable.

Canadian Development Company. — A quarante-neuf milles de Bennett, sur le lac Marsh, se trouve une station de police que l'on reconnaît de loin par le drapeau de la *Canadian Development Company*, portant sur fond blanc une croix rouge avec les initiales *C. D. C.*

Ce poste compte cinq ou six maisons et des écuries pour les montures de la gendarmerie à cheval — *mounted police*.

C'est là que se fait l'inspection des passagers en route pour Dawson. Ils doivent enregistrer leur nom, être porteurs d'une somme de \$250.00 au moins, et pourvus de provisions de bouche pour un an.

Ces formalités sont de rigueur. Personne ne peut obtenir de passe part autrement.

Un jeune mineur, irlandais de naissance et venant de New York, l'eut appris à ses dépens, sans l'intervention et la charité d'une dame française.

Comme le fonctionnaire du gouvernement lui demandait de produire son argent, l'infortuné jeune homme sortit son portefeuille d'un air embarrassé, le tourna et le retourna en tous sens, et, finalement, exhiba tout son avoir : il avait juste \$2.50. C'était la somme exigée, ... moins deux zéros !

— Vous n'irez pas plus loin, lui dit l'agent.

— Mais, monsieur.....

(1) Dans le cours de l'été dernier, le chemin de fer entre Skagway et Summit s'est prolongé jusqu'à *Bennett City*. C'est une grande amélioration, que nous apprécîâmes à notre retour.

— Inutile d'insister, j'ai mes ordres.

— Que vais-je devenir ?

— On va vous renvoyer à New York.

— Mais c'est impossible ! — Y pensez-vous, monsieur ? A peine quelques jours me séparent de Dawson, je vous en prie...

L'agent lui tourna le dos, et continua son inspection.

Alors, la bonne dame, qui avait suivi toute cette scène avec une émotion visible, s'approchant du fonctionnaire, lui dit : « Monsieur, je prends à mes charges toutes les dépenses de ce jeune homme. » — En un instant, l'affaire fut réglée.

Le bateau reprend sa course. Nous voguons maintenant sur le lac Marsh, lequel s'encadre de terrains plats sans aucune poésie. Dans le lointain, des collines couronnées de sapins, auxquelles succèdent des plateaux verdoyants, font diversion et procurent à la vue un peu de jouissance.

Miles Canyon. — A *Miles Canyon*, la navigation est brusquement interrompue par deux rapides : le *Miles Canyon* et le *White Horse*.

Le premier se trouve entre deux rives presque perpendiculaires. La rivière, resserrée dans un espace de cinquante pieds, y coule avec une effrayante rapidité. L'eau bouillonne en fortes vagues déprimées au milieu, de sorte qu'aucun objet flottant ne peut se heurter contre les rochers du bord.

Le *White Horse Rapids*, qui le suit de près, est encore plus dangereux, bien que d'apparence moins sinistre. L'eau, peu profonde et très rapide, y court sur un lit de rochers et se brise, en formant une crête d'écume que l'imagination a pu comparer à une blanche crinière de cheval.

Nous faisons donc portage sur un espace d'environ quatre à cinq milles.

Les voyageurs de toutes conditions et de tous sexes sont obligés d'aller à pied.

Les marchandises et les colis sont transportés sur des tramways d'un genre particulier, trainés sur des rails en bois rond, d'environ dix pouces de diamètre. Chaque voiture, attelée de deux chevaux, peut porter trois tonnes de bagages.

Nous marchons bravement, par une chaleur intense, malgré les cailloux et les broussailles.

A mi-chemin, l'un des conducteurs de tramway, s'apercevant de

la démarche pénible de son wagon.

Bientôt Sœur et moi, plus tard, nous sommes installées dans un wagon à mineurs. Ainsi, les rapides.

Takhina River. — Les beaux bateaux à vapeur ont pour objet de faire escale. Le cours de la rivière sur ses bords sont jusqu'à des hauteurs. Pendant le trajet, sans bourse déliée, par des airs de bêtise.

Le 26 juin, à 5 heures, à 159 milles de Dawson.

Ce lac, aux eaux profondes, des carpes pesantes sont employées du bois pour le revendre à Dawson.

Nous prenons garde à la largeur étroite et parfois dangereuse. Cependant, au commencement du voyage, contre l'épave et le retard de sept jours.

Five Fingers River.

Five Fingers Rapids. — La rivière comme des rapides dans un chenal étroit au cours de la rivière.

Ce n'est pas du tout rapide. Plus de six fois la largeur de la rivière, tout près de la fin du voyage. On y est non plus. On y est sont longues à l'aller.

la démarche pénible de Sœur Marie-Praxède, l'invite à monter sur son wagon.

Bientôt Sœur Marie-Didace prend place à côté d'elle. Une minute plus tard, nous étions nous-mêmes, Sœur Marie-Evariste et moi, installées dans une autre voiture, sur les poches et les couvertures des mineurs. Ainsi, nous nous rendons à *Takhina River*, au pied des rapides.

Takhina River. — *Le Tyrrell*, l'un des meilleurs et des plus beaux bateaux de la *Canadian Development Company*, venait justement de faire escale.

Le cours de la rivière *Takhina* ressemble à celui du *Fraser*, mais ses bords sont plus accidentés, ses rives s'élèvent graduellement jusqu'à des hauteurs considérables appelées « Nids d'hirondelles ».

Pendant le trajet deux jeunes musiciens qui ont obtenu de voyager sans bourse délier, grâce à leur beau talent, récréent tout le monde par des airs de banjo et de mandoline.

Le 26 juin, à 5 heures du matin, nous étions au pied du lac *Labarge*, à 159 milles de *Bennett*.

Ce lac, aux eaux poissonneuses, a 40 milles de long. On y pêche des carpes pesant jusqu'à quarante livres. *M. Courtemanche*, l'un des employés du bateau, en acheta 1000 livres à 18 centins, pour les revendre à *Dawson*... un dollar la livre !

Nous prenons ensuite l'*Hootalinqua* ou *Thirty Mile River*, rivière étroite et parfois rapide. Nous la descendons lentement et avec précaution. Cependant, à un endroit où *le James Damville* s'est échoué au commencement de juin, notre vaisseau se heurte violemment contre l'épave et subit des avaries assez considérables, qui nécessitent un retard de sept à huit heures.

Five Fingers Rapids. — Une nouvelle épreuve nous attend au *Five Fingers Rapids*. Ce sont cinq rochers qui s'avancent dans la rivière comme des doigts gigantesques, ne laissant de libre qu'un chenal étroit au courant très fort.

Ce n'est pas du premier coup que *le Tyrrell* parvient à franchir le rapide. Plus de six fois, il s'élançait à toute vapeur contre le courant ; autant de fois la vague courroucée le rejette dans un détour de la rivière, tout près du rivage. Le retirer de là n'est pas chose facile non plus. On y réussit à force de vapeur et de câbles. Les heures sont longues à l'attente. Presque tous les passagers sont descendus

du bateau ; quelques-uns gravissent le rocher à une hauteur de 150 pieds, pour y admirer la nature, à la fois majestueuse et sauvage.

A un moment donné, Thomas Ross, bon Irlandais qui a connu nos Sœurs à l'hôpital de Dawson, vint nous avertir que le capitaine allait tenter un effort énergique pour franchir l'écueil. Tout le monde se lève et, d'un regard anxieux, surveille la manœuvre.

Un coup vigoureux du gouvernail dans la direction du courant nous sort enfin de cette passe dangereuse. Dieu en soit béni !

Le reste du voyage s'effectue sans incidents notables.

Fort Selkirk. — A 70 milles de Dawson, nous touchons au Fort Selkirk, ancien poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, aujourd'hui station de la gendarmerie à cheval et d'un détachement de la milice canadienne.

Les casernes attirent tout d'abord l'attention, ce sont de grandes maisons de bois peinturées en brun. Des soldats y montent la garde, ainsi que plusieurs officiers, que nous reconnaissons à leur brillant uniforme.

L'un d'eux se détache de ses compagnons et monte sur le vaisseau. Il nous souhaite la bienvenue dans un beau langage français, quasi parisien. C'est le lieutenant Leduc, autrefois correspondant de la *Presse*.

Après quelques minutes d'entretien, il nous présente le révérend Père Lefebvre, oblat.

Le missionnaire a commencé au Fort Selkirk la construction d'une petite chapelle, capable de contenir au plus trente personnes et qui suffira pourtant à la population catholique du village.

Aux environs du fort, nos regards rencontrent une colline formée de laves refroidies affectant des formes très singulières. On dirait une forteresse, entourée de murs crénelés de quinze à vingt pieds d'élévation. Ces murailles volcaniques paraissent faites de main d'homme, tant les pierres en sont régulièrement superposées.

La chaîne des Selkirk que nous continuons de cotoyer est d'une beauté merveilleuse, unique. Ce ne sont pas des rochers comme la plupart des autres montagnes que nous avons vues, mais des plateaux élevés couverts de verdure et semés, çà et là, de pins et d'autres arbres verdoyants.

ST MARIE DE L'ANGE-GARDIEN.

(A suivre).

AUX ABON

Monsieur

Comme vous a
pice de la *Sema*
pour ceux qui r
réal, a été porté
janvier dernier.

La raison de ce
de Montréal nou
livré à domicile
l'année, à l'admi

Si nous ajoute
teur pour s'acqu
voir le prix de l'
nistration retire
campagne, où le

Espérant donc
par plusieurs so
pas moins à enc

J'ai l'hon

CIRCULAIRE

AUX ABONNÉS DE LA " SEMAINE RELIGIEUSE " RÉSIDENT A MONTRÉAL

Archevêché de Montréal, le 2 juin 1900.

Monsieur,

Comme vous avez dû vous en apercevoir en examinant le frontispice de la *Semaine Religieuse* de Montréal, le prix de l'abonnement pour ceux qui reçoivent ce journal par le bureau de poste de Montréal, a été porté à une piastre et cinquante centins, depuis le 1er janvier dernier.

La raison de cette augmentation est celle-ci : Le bureau de Poste de Montréal nous charge maintenant un centin pour chaque numéro livré à domicile. Chaque abonnement a donc coûté, au bout de l'année, à l'administration cinquante-deux centins en timbres.

Si nous ajoutons à cela le pourcentage qu'il faut donner au collecteur pour s'acquitter de sa tâche en allant chez chaque abonné recevoir le prix de l'abonnement ; il est facile de constater que l'administration retire moins des abonnés de la ville, que de ceux de la campagne, où le journal arrive sans frais appréciables.

Espérant donc que vous comprenez cette explication, demandée par plusieurs souscripteurs de la ville, et que vous n'en continuerez pas moins à encourager cette publication,

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très dévoué serviteur,

L.-E. COUSINEAU, chanoine,

Administrateur de la Semaine Religieuse de Montréal.

CIRCULAIRE

AUX ABONNÉS DE LA " SEMAINE RELIGIEUSE "

RÉSIDENT A MONTRÉAL

Comme vous le savez, le 15 mai 1900, le Comité de la Semaine Religieuse de Montréal, de par de l'administration, a décidé de publier un journal hebdomadaire, intitulé " La Semaine Religieuse ". Ce journal sera publié le dimanche matin, à 8 heures, par la presse de l'Évêché de Montréal. Le prix de l'abonnement est de 10 francs par an, en avance. Les abonnements sont reçus chez M. J.-E. Cousineau, 100, rue Saint-Jacques, à Montréal. Les commandes doivent être accompagnées de leur montant. Les abonnements en province et à l'étranger sont reçus chez les correspondants de la Semaine Religieuse. Les abonnements en province sont de 12 francs par an, et ceux à l'étranger de 15 francs par an. Les abonnements sont reçus chez M. J.-E. Cousineau, 100, rue Saint-Jacques, à Montréal. Les commandes doivent être accompagnées de leur montant. Les abonnements en province et à l'étranger sont reçus chez les correspondants de la Semaine Religieuse. Les abonnements en province sont de 12 francs par an, et ceux à l'étranger de 15 francs par an.

J.-E. COUSINEAU, éditeur

SAINTE



A cérémonie de la Sainte Communion

présente à Saint-

Les Frères des saint fondateur des légions d'élèves

Le Canada se institue; et le dieu

Nous n'entrons au récit qu

Mais ce nous est chers Frères des belles félicitations du prêtre et l'œuvre de nos sœurs, s'aboutissent à la fin de la semaine religieuse des ind

Il nous semble nos lecteurs, la part des revues cl

Dès le berceau, qualité supérieure le crucifix pour sé et angélique sour

On eût dit qu'elle haut n'avait de s'elle venait, et don et les radieuses ha splendeurs inconn un instant, se se

Le Saint rayon expressif. Son à à travers ses yeux

SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE



A cérémonie de canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle a eu lieu à Rome, le 24 mai dernier.

Comme on pouvait le prévoir, par les pèlerinages organisés de toutes parts en vue de cette fête, une foule immense était présente à Saint-Pierre, environ soixante mille personnes.

Les Frères des Ecoles chrétiennes, dont l'Eglise allait mettre le saint fondateur sur les autels, étaient accourus très nombreux avec des légions d'élèves.

Le Canada se trouvait représenté par plusieurs religieux de cet institut; et le diocèse de Montréal, par M. le chanoine Archambeault.

Nous n'entrons dans aucuns détails, afin de laisser toute sa fraîcheur au récit qui nous viendra de notre correspondant romain.

Mais ce nous est un agréable devoir d'offrir, à cette occasion, aux chers Frères des Ecoles chrétiennes nos plus sympathiques et fraternelles félicitations. Fraternelles, le mot est juste: puisque l'œuvre du prêtre et l'œuvre de l'instituteur chrétien sont vraiment deux œuvres sœurs, s'inspirant des mêmes principes de foi et de dévouement, et aboutissant aux mêmes résultats, la formation morale et religieuse des individus.

Il nous semble opportun aussi de retracer ici, pour l'édification de nos lecteurs, la belle vie du nouveau Saint, comme l'ont fait la plupart des revues chrétiennes.

Dès le berceau, Jean-Baptiste de la Salle manifeste avec éclat la qualité supérieure de son âme exquise: il suffit alors de lui montrer le crucifix pour sécher ses larmes et les transformer en un gracieux et angélique sourire!

On eût dit qu'à peine éclos au soleil de la grâce, cette fleur d'en-haut n'avait de sève que pour remonter tout droit vers ce ciel d'où elle venait, et dont il lui fallait, pour s'épanouir, la pure atmosphère et les radieuses hauteurs. Et la vue de son visage, souvent éclairé de splendeurs inconnues à la terre, fait penser à ces esprits célestes qui, un instant, se revêtent de formes mortelles.

Le Saint rayonnait, dans toute la force originelle de ce terme expressif. Son âme était le foyer d'une lumière, qui transparaissait à travers ses yeux et sur tous ses traits.

C'est l'impression que produit Jean-Baptiste de la Salle, partout où il passe dans les brillants salons de Reims, sa ville natale, d'où, tout enfant, il s'échappait furtivement pour lire la *Vie des saints* ; au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, où son départ laisse tout le monde désolé, et où il revient si souvent recourir aux conseils de M. Tronson et de ses anciens maîtres ; dans le canonicat de Reims, dont il se dépouilla plus tard et où l'on admirait déjà en lui, malgré son jeune âge, seize ans, un homme supérieur.

Plein d'intelligence, riche de dons du cœur, de la fortune et de la grâce, licencié et docteur en théologie, sûr des promesses d'un brillant avenir, entouré de la vénération universelle, ce prêtre, ce gentilhomme de noble race, et de noble race militaire, ne rêve pourtant que sacrifices. Il ne veut que le salut des âmes, surtout des humbles.

Aussi bien, la Providence l'y prépare-t-elle à son insu. Elle l'achemine, par des voies mystérieuses, doucement vers l'apostolat des enfants du peuple.

C'est le 24 juin 1680 que la petite communauté commença à fonctionner sous la haute direction de M. de la Salle, qui plus tard la reçut dans son splendide hôtel.

La première école qu'il ouvrit à Paris, en 1688, était située sur la paroisse de Saint-Sulpice, comme la première école que devaient ouvrir ses fils au Canada, en 1837, le fut sur la paroisse des disciples de M. Olier.

Son institut compte aujourd'hui, dans l'univers entier : 1,530 établissements, 15,060 frères, 4,400 novices et aspirants et 400,000 élèves ; et dans la province de Québec : 33 maisons, 400 religieux et environ 16,000 enfants.

Quelle joie aujourd'hui, au milieu de toute cette famille, de pouvoir saluer du glorieux nom de Saint son vénéré fondateur !

Mais comme toutes les œuvres destinées à faire beaucoup de bien, l'entreprise de Jean-Baptiste de la Salle s'est heurtée, dès les débuts et longtemps encore, aux plus vives résistances. Toujours, le Saint répétait alors sa grande parole : " Tant mieux ! Dieu soit béni ! "

Très dur pour lui-même, voyageant à pied et par tous les temps, exténué de jeûnes et de macérations, éprouvé par des maladies que l'inexpérience des soins qu'on lui prodiguait rendaient plus cruelles, il répondait au conseil d'aller respirer l'air du pays pour se refaire : " L'air natal du Frère des Ecoles chrétiennes, c'est le paradis. "

A la fin, pour
saints, déjà tran
prise, elle est
Rome même, dé

Et à Rouen, qu
viennent verser
teur des Ecoles

Son renom de
par-delà les mers
vent à sa canonis
Montréal même.

Raison de plus
tude de l'invoque
mettre sous sa p

C'est ce que no
nous unir aux ch
qu'ils rendront, c
père et céleste pr



A vis
sem
visi
de l

reste encore r
et de Verchère
comté de l'Ass

Un tiers seu
par année, de
revient aux m

Aussi est-ce
au milieu d'el
partout remis
verdoyants ; l
tout le long
recueillis et a
bénédiction ép
L'église aus

A la fin, pourtant, quand il mourut en 1719, comme meurent les saints, déjà transfiguré par l'éclat des vertus, — son œuvre est comprise, elle est appréciée, elle est bénie par les évêques, établie à Rome même, désirée d'un bout à l'autre de la France.

Et à Rouen, qui garde sa tombe, il ne se passe pas de jour sans qu'on vienne verser des prières et élever des supplications vers le fondateur des Ecoles chrétiennes.

Son renom de sainteté se répand bientôt dans toute l'Europe et par-delà les mers. Les miracles se multiplient. Parmi ceux qui servent à sa canonisation, un des plus frappants s'opère au Canada, à Montréal même.

Raison de plus pour aimer ce nouveau Saint, pour prendre l'habitude de l'invoquer tous les jours dans nos écoles et nos foyers, pour mettre sous sa protection spéciale l'éducation de nos enfants.

C'est ce que nous commencerons à faire, en attendant l'heure de nous unir aux chers Frères, dans les solennels et publics hommages qu'ils rendront, cet automne, à saint Jean-Baptiste de la Salle, leur père et céleste protecteur !

CHRONIQUE DIOCESAINE

LA visite pastorale est commencée depuis trois semaines environ. Mgr l'archevêque a déjà visité seize paroisses, situées dans les comtés de Laprairie, Napierville et Saint-Jean. Il en reste encore une douzaine, dans les comtés de Chambly et de Verchères. On sait que la tournée pastorale dans le comté de l'Assomption est renvoyée à l'automne.

Un tiers seulement des paroisses rurales sont visitées par année, de sorte que, dans la campagne, l'évêque ne revient aux mêmes localités que tous les trois ans.

Aussi est-ce une fête pour les populations que l'arrivée au milieu d'elles du premier pasteur. Les chemins sont partout remis en bon état, ratissés et bordés d'arbustes verdoyants ; les maisons sont décorées et pavoisées ; et tout le long du trajet, hommes, femmes et enfants, recueillis et agenouillés, se prosternent pour recevoir la bénédiction épiscopale.

L'église aussi a été embellie pour la circonstance, elle

a revêtu ses plus belles parures ; avec les enfants qui vont être confirmés, un peuple nombreux s'y presse, avide de contempler les grandes cérémonies et d'entendre la parole apostolique.

Le pieux pèlerinage au cimetière, à la demeure dernière des chers défunts, produit surtout, au fond des âmes, la plus intense impression.

Le contraste y est grand, à côté du joyeux éclat des alentours et du sourire angélique des enfants vêtus de blanc ; la lente et grave psalmodie des prières funèbres y succèdent aux cantiques de joie ! Mais le chrétien en emporte une utile et reconfortante leçon : il apprend, aux clartés de la foi, qu'après la mort vient la résurrection, et que les épreuves de la vie sont une semence de gloire et de bonheur pour l'éternité !

L'évêque en passant, comme autrefois Jésus-Christ, a fait du bien. Aux débutants dans la vie, il donne avec l'Esprit-Saint l'esprit de force et la grâce du triomphe final ; aux trépassés, il apporte de précieux suffrages ; aux malades, il rend sinon toujours la santé, au moins le courage qui console et fortifie dans la douleur ; à tous, il laisse les conseils qui redressent et confirment, la paix, la douce et sainte paix du Christ.

* * *

Au milieu des consolations de la visite pastorale, Mgr l'archevêque a reçu la triste nouvelle de la mort de deux de ses prêtres : M. Brasseur, de la compagnie de Saint-Sulpice, dont un de nos dévoués collaborateurs faisait l'éloge la semaine dernière ; et M. l'abbé Joseph-Tancrede Archambault, ancien curé de Sainte-Monique, dont les restes mortels ont été déposés dans la crypte de la cathédrale, samedi, le 26 du courant.

Une main amie nous retracera, espérons-le, le portrait fidèle de ce prêtre qui avait démissionné il y a quelques mois à peine.

* * *

Une autre nouvelle bien attristante aussi, après le malheur qui a frappé les villes de Hull et d'Ottawa, c'est celle de l'incendie d'une portion considérable du village de la Pointe-Claire. Inépuisable dans sa charité, Monseigneur s'est hâté de faire, aux catholiques de l'île de Montréal, un touchant et confiant appel en faveur de

leurs frères
tat des
pasteur, c
traits de c

En l'ab
Mgr Ema
bénédicti
Viauville

On a
officiel tr
compte-re

" Le 27
nous sou
torisé par
avec les s
Clément
a 188 pie
hors œuv
des ; les
architecte
sime Mar
bois, par
menuiser

" La p
" Ont
sieurs me
" Fait
ci-dessus

Nous t
événemen
Bellevue
qui s'y es
de la rec
enlevée d
voleurs
sance qu

leurs frères incendiés. Nous publierons plus tard le résultat des quêtes faites à cette occasion. L'exemple du pasteur, cette fois encore, suscitera sans doute de beaux traits de charité !

* * *

En l'absence de Mgr l'archevêque de Montréal, c'est Mgr Emard, le titulaire de Valleyfield, qui a procédé à la bénédiction de la nouvelle église de Saint-Clément-de-Viauville, dans la banlieue.

On a dressé de cette imposante cérémonie un acte officiel très complet, qui nous dispense de tout autre compte-rendu.

“ Le 27 mai, de l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, nous soussigné, évêque de Valleyfield, étant dûment autorisé par Mgr l'archevêque de Montréal, avons béni avec les solennités prescrites, l'église paroissiale de Saint-Clément de Viauville ; la dite église, construite en pierre, a 188 pieds de longueur en dehors, 48 pieds de large hors œuvre, 65 pieds de hauteur au-dessus des lambourdes ; les plans ont été tracés par M. Joseph Venne, architecte de Montréal, la maçonnerie faite par M. Onésime Martineau, la charpente, partie en acier, partie en bois, par *The Phoenix Iron Co.* et M. Joseph Trudel ; la menuiserie et la peinture, par M. Ernest Bélanger.

“ La première messe a été dite le 31 juillet 1899.

“ Ont été présents, un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé qui ont signé avec nous.

“ Fait à Saint-Clément-de-Viauville, les jours et ans ci-dessus. ”

† JOSEPH-MÉDARD,
évêque de Valleyfield.

L.-O. DUBUC, curé.

* * *

Nous tenons à signaler, quoique un peu tard, un autre événement heureux, dont la paroisse de Sainte-Anne-de-Bellevue a été le théâtre. C'est la belle fête religieuse qui s'y est déroulée, il y a quelques semaines, à l'occasion de la recouvrance d'une relique insigne de sainte Anne, enlevée de l'église, plusieurs mois auparavant, par des voleurs sacrilèges. Ce fait n'est venu à notre connaissance que par l'intermédiaire des journaux ; on comprend

que, dans ces conditions, nous ne puissions guère donner de renseignements plus abondants.

* * *

Les prédicateurs des retraites de confirmation dans les paroisses visitées par Mgr l'archevêque cette année, sont MM. les abbés Forbes, curé de Caughnawaga, Jobin, curé de la nouvelle paroisse de Saint-Jean-de-la-Croix, et Picotte, vicaire au Mile End.

CONSULTATION

Alleluia après le vers. *Panem de caelo* aux saluts pendant le temps pascal

Question. — Un décret du 3 juin 1892 défend de chanter *Alleluia* après les prières précédant le *Tantum ergo* aux saluts du Très Saint-Sacrement ; d'un autre côté, l'*Ordo des Chantres* prescrit de le chanter. La *Semaine religieuse* voudrait-elle nous dire lequel des deux il faut suivre ?

Réponse. — 1o Dans la nouvelle collection des décrets authentiques, publiée à Rome (1900), il n'y a pas de décrets rendus le 3 juin 1892.

2o Il est vrai que dans un décret rendu le 6 février 1892, *In Lincien.*, ad XVIII, on répond *negative* à la demande si l'on peut tolérer un usage suivi dans le diocèse d'ajouter *Alleluia* (coram SS. Sacramento) à certains versets après les litanies ou le *Te Deum*. Mais on ne peut croire qu'il s'agisse du cas qui nous occupe.

3o Voici un décret qui règle la difficulté : " *In Agenen.* — *Utrum, tempore pascali, in qualibet benedictione SSmi Sacramenti addendum sit Alleluia ad Panem de caelo, etc. ; an tantum in illis benedictionibus quae impertiuntur in conformitate Instructionis Clementinae pro Precibus XL Horarum editae ?*

Et *Sacra Rituum Congregatio... ad propositum dubium rescribendum censuit :*

" *Affirmative, ad primam partem ; negative ad secundam.*"

Die 5 Martii 1898.